

Ondes et Micro-informatique
Radio-club de Cestas F6KUQ
Chateau de Choisy
33610 CESTAS

Ref: Proces verbal 2017/005

Objet: Assemblée Générale Ordinaire du 12 Janvier 2018

La Séance est ouverte à 21h15.

Présents:

Bretauudeau Jean-Christian, Cabanne Jack, Desveaux Didier, Dupont Serge, Duquennoy Jacques, Escourrou Laurent, Faure Jacques, Fleury Thierry, Florsch Nicolas, Gazeau Roger, Gomez Antonio, Guilhauma Jean-Claude, Helleringer Francois, Larquey Patrick, Maillard Philippe, Michel-Brunetti Yann, Nadaud Richard, Piedfort Vincent, Richard Christian, Roussel Christian, Tiffon Eric
soit 21 adhérents présents.

Procurations

Dumas Jean-Pierre à Roussel Christian,
Dupuch Yannick à Tiffon Eric,
Lazou Marc à Tiffon Eric,
Nompaix Bernard à Tiffon Eric. soit 4 procurations,

Soit un total de 25 présents ou représentés sur 41 adhérents.

Excusé : Philippe Ferté.

1 - Accueil du président

La séance est ouverte par Jack Cabanne qui souhaite la bienvenue et présente ses voeux à l'assemblée.

2- Rapport Moral

Le rapport moral est présenté par Jack Cabanne qui passe en revue les activités de l'année:

- La rénovation en cours de nos installations et des antennes;
- Nettoyage, rangement et préparation pour radiobroc;
- Participation au championnat de France;
- La Formation par Eric F5NSL;
- Tri / distribution des QSL géré par Christian F4CIF;
- Relais echolink;
- Le succès de Radiobroc 2017, 13eme édition. Les réservations sont complètes pour 2018;
- L'atelier Arduino.

Vote du Rapport Moral : Par vote à main levée, le Rapport Moral est adopté à l'unanimité moins une (1) abstention.

3- Rapport Financier et achats

Le rapport financier préparé par Philippe Ferté (excusé) est présenté par Jack Cabanne.

Adhérents: 41

Produits: 2898,25€ (dont Cotisations 1150€, Subvention 777€, Radiobroc 955,5€)

Charges: 3634,33€ (dont Radiobroc 475,51€, Equipements 1102,64€, Telecom 456€)

Résultat : -736,08€.

Vote du Rapport Financier : Par vote à main levée, le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.

4- Cotisation 2018

La question du maintien de la cotisation est mise aux voix par vote à main levée.

Par vote à l'unanimité la cotisation 2018 reste inchangée, soit 30 EUR.

5- Cours pour l'examen

Le bilan de l'activité formation pour 2017 préparé par Eric Tiffon a été présenté lors du rapport moral. 37 séances de formation ont lieu, 7 participants, 3 succès à l'examen (Bernard Nompaix, Jean-Claude Trouvé et Thomas Sécherait).

6 - Projets / Activités

- Laurent Escourrou fait le point sur l'avancement du projet station VHF/UHF. Le matériel est acheté. Du câble a été trouvé. L'assemblée décide de procéder à cet achat (30€ +150€ environ). Laurent Escourrou s'en chargera.

- Une éventuelle activité pour le jamboree scout 2018 sera à anticiper, dans la continuité de l'approche faite en 2017 par F4HOS et F5NSL.

- Vincent Piedfort, initiateur du relais numérique ayant fait l'objet d'une soirée à thème le 29/9 rappelle son projet et indique que des démarches administratives doivent être initiées en vue d'obtenir l'autorisation d'utiliser le site de Quinsac . Il s'agit d'une demande à soumettre au président du syndicat des eaux, suivi en cas de décision favorable de la signature d'une convention. Ces demandes doivent être portées par une association et Vincent sollicite le club en ce sens. Après discussion, la décision est mise aux voix.

Par vote à main levée et à l'unanimité, l'Assemblée Générale accepte cette demande. Les démarches administratives seront initiées par le club.

8 - Questions Diverses

- Cartes QSL en instance au clubs pour anciens membres : La décision est de les stocker / tenir à disposition et d'informer les destinataires par email.
- Nicolas Florsch propose l'achat par le club d'un analyseur d'antenne.
- Le président rappelle que l'emprunt de matériel, dument enregistré dans le registre, doit être limité dans le temps. (Le mini-VNA doit être rapporté par Hervé)

9 - Renouvellement du tiers sortant du CA

Sont Sortants : Jack Cabanne, Jacque Faure, Roger Gazeau

Nombre de postes à pourvoir : 5

Sont candidats: Jack Cabanne, Jacques Faure, Roger Gazeau, Yann Michel-Brunetti, Richard Nadaud

L'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.

Résultats:

Jack Cabanne (F1JOG)	- élu à l'unanimité
Jacques Faure (F1HRU)	- élu à l'unanimité
Roger Gazeau (F6FWS)	- élu à l'unanimité
Yann Michel-Brunetti (F8BWM)	- élu à l'unanimité
Richard Nadaud (F5RUE)	- élu à l'unanimité

La séance est levée à 22H40

Le Secrétaire,
Eric Tiffon

Le Président,
Jack Cabanne